

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Partie 7 Résumé Etude de Dangers
---------------------------	---	-------------------------------------

SOMMAIRE

1.	LE PROJET	3
2.	SYNTHESE DES DANGERS	4
2.1	INTERETS A PROTEGER	4
2.2	ORGANISATION GENERALE EN MATIERE DE SECURITE.....	4
2.3	ANALYSE DE L'ACCIDENTOLOGIE (ACCIDENTS PASSES)	4
2.4	POTENTIELS DE DANGERS.....	4
2.5	EVALUATION DES RISQUES.....	5
2.6	QUANTIFICATION ET HIERARCHISATION DES SCENARIOS	5
2.7	POLLUTION ACCIDENTELLE DE L'AIR ET DE L'EAU	7
2.8	MOYENS DE SECOURS ET D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT	8
2.9	PRINCIPAUX MOYENS DE PREVENTION ET D'INTERVENTION.....	8

1. LE PROJET

Le présent dossier est déposé dans le cadre de la création d'un entrepôt logistique sur le commune de Beauvais

Le projet PRD Beauvais s'implante sur une zone d'activités, la ZAC Ecoparc de Beauvais-Tillé, sur la commune de Beauvais.

Le projet sera implanté sur un terrain de 243 307 m² et comprendra un bâtiment d'entreposage composé de 8 cellules d'environ 12 000 m² et 2 cellules d'environ 6 000 m².

Le dépôt de permis de construire ainsi que la demande d'autorisation d'exploiter sont déposés au nom de la société PRD.

Ce bâtiment est destiné à être proposé en location à des professionnels de la logistique ou de l'entreposage de produits de la grande distribution ou de la grande consommation.

2. SYNTHÈSE DES DANGERS

2.1 INTERETS A PROTEGER

Les éléments sensibles de l'environnement de l'établissement ont été présentés dans l'étude d'impacts. Les habitations les plus proches du site d'implantation se situent à environ 700 mètres au Sud-Ouest, à noter également une aire d'accueil des gens du voyage à 250 m à l'Ouest.

2.2 ORGANISATION GENERALE EN MATIERE DE SECURITE

Les dispositions générales organisationnelles (formation, maîtrise d'exploitation, gestion des situations d'urgence, gestion des retours d'expérience, plans de prévention pour les entreprises extérieures) seront prises par PRD.

Les personnels seront formés à la sécurité.

Des plans de prévention ou permis feu seront réalisés lorsque cela est nécessaire.

2.3 ANALYSE DE L'ACCIDENTOLOGIE (ACCIDENTS PASSES)

Le principal risque concernant l'activité logistique est le risque incendie, lié à l'utilisation ou la mise en œuvre de produits combustibles et l'occurrence de points chauds.

Les causes de départ d'incendie peuvent être multiples et concernent notamment les imprudences (tel que mégot de cigarette) ou encore la malveillance.

Les conséquences à craindre d'un incendie sont liées à la génération de flux thermiques dans l'environnement du site, aux fumées d'incendie qui s'échappent dans l'atmosphère et aux eaux d'extinction utilisées par les pompiers pour éteindre le feu qui sont potentiellement polluées.

2.4 POTENTIELS DE DANGERS

On distingue des potentiels de dangers :

- liés aux produits présents sur le site :
 - inflammation des produits combustibles,
 - perte de confinement d'un produit liquide et épandage.
- liés aux installations connexes (utilités : chaudières, postes de charge de batteries...),
- liés à une perte d'utilité (électricité, gaz naturel, eau),
- liés à l'environnement (forte chaleur, gel, séisme, foudre, ...).

2.5 EVALUATION DES RISQUES

Les installations ont fait l'objet d'une analyse des risques, de type cause – conséquence, qui a pour but d'identifier par rapport à une situation dangereuse donnée, les causes et la nature des accidents potentiels, ainsi que de présenter les mesures de prévention, de détection et de protection prises.

Suite à cette analyse, il ressort que seuls des scénarios dits « acceptables » ont été identifiés.

2.6 QUANTIFICATION ET HIERARCHISATION DES SCENARIOS

Les scénarios suivants ont été évalués et modélisés ; ils n'amènent pas d'effets en dehors du site :

- Scénario 1 : Incendie d'une cellule de stockage de marchandises combustibles diverses.
- Scénario 2 : Incendie généralisé de trois cellules adjacentes
- Scénario 3 : Explosion de la chaufferie

Le seul scénario ayant des effets hors limite de site est l'explosion du local de charge. La gravité et probabilité estimées sont les suivantes :

<i>Scénario retenu</i>	<i>Effets considérés</i>	<i>F</i>	<i>G</i>
Scénario 4 : Explosion d'un local de charge	Surpression	E	1

Le risque associé à ce scénario est acceptable

- Résultats de la modélisation du scénario d'incendie des cellules de stockage (effets thermiques) :

Les distances maximales de flux thermique de 3, 5 et 8 kW/m² (correspondant respectivement aux effets irréversibles sur l'homme, aux effets létaux sur l'homme et aux effets létaux significatifs sur l'homme) sont reprises ci-dessous pour le cas le plus défavorable.

➤ Résultats (distances maximales)

	8 kW/m²	5 kW/m²	3 kW/m²
Face arrière	Sans Objet – Murs séparatifs		
Faces Est/Ouest	Non atteint	37 m	57 m
Face quais	< 5m	< 10 m	< 15 m

Les zones de dangers en cas d'incendie de chaque cellule sont représentées dans le corps du dossier.

Les modélisations réalisées concluent à la mise en place des mesures compensatoires suivantes :

- mur écran thermique toute hauteur sur l'ensemble des façades, hors quais.

Les flux ne sortent pas des limites du site.

➤ Résultats de la modélisation du scénario d'explosion de la chaufferie (effets surpression) :

	Distances d'effets (m)
20 mbar (seuil des effets indirects)	55
50 mbar (SEI)	27
140 mbar (SEL)	12
200 mbar (SELS et effets dominos)	Non atteint
300 mbar (Dégâts très graves sur les structures)	Non atteint

Les flux ne sortent pas des limites du site.

- Résultats de la modélisation du scénario d'explosion d'un local de charge (effets surpression) :

	Distances d'effets (m)
20 mbar (seuil des effets indirects)	109
50 mbar (SEI)	54
140 mbar (SEL)	23
200 mbar (SELS et effets dominos)	Non atteint
300 mbar (Dégâts très graves sur les structures)	Non atteint

**Les zones atteintes par les flux ne touchent pas un nombre potentiel notable de personnes (<1 personne).
Le risque est acceptable.**

2.7 POLLUTION ACCIDENTELLE DE L'AIR ET DE L'EAU

Le risque de pollution accidentelle de l'air est lié à un incendie en cas d'émission de fumées potentiellement toxiques.

La modélisation réalisée conclut qu'à hauteur d'homme, quel que soit le scénario d'incendie (débutant ou généralisé) et quelles que soient les conditions météorologiques, les seuils des effets létaux et irréversibles équivalents des fumées ne sont pas atteints. Il n'y a donc pas de risque toxique.

Le risque de pollution accidentelle de l'eau ou du sol est essentiellement lié aux eaux d'extinction en cas d'incendie. Les mesures compensatoires prévues permettront de confiner ces eaux à l'intérieur du site.

2.8 MOYENS DE SECOURS ET D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT

Le personnel disposera de consignes d'alerte et d'évacuation en cas d'incendie, affichées dans les locaux, à proximité des issues de secours.

Des extincteurs de différents types, adaptés aux risques, seront répartis dans les locaux et contrôlés annuellement.

Le site sera équipé d'une voie pompiers sur l'ensemble du périmètre du bâtiment. Des poteaux incendie interne seront implantés autour du bâtiment.

En cas de sinistre, les services de secours mettront en œuvre les moyens nécessaires pour lutter contre le sinistre, en faisant intervenir les casernes les plus proches et les plus appropriées à l'intervention (au vu des moyens humains et matériels).

2.9 PRINCIPAUX MOYENS DE PREVENTION ET D'INTERVENTION

Le risque principal sur ce site d'activités orientées vers la logistique est l'incendie, associé à une possible pollution de l'eau et de l'air.

Des moyens importants de prévention et de lutte contre l'incendie seront mis en place, notamment

- Murs séparatifs coupe-feu 2h entre cellules,
- Murs coupe-feu 4h pour le mur séparatif des cellules positionnées en dos à dos,
- Murs écran thermiques en façade (hors façades de quais),
- Exutoires de désenfumage en toiture (fusible et à ouverture manuelle et automatique), avec création d'écrans de cantonnement délimitant des cantons de désenfumage de 1 650 m² maximum,
- Réseau d'aspersion automatique, de type ESFR en conformité avec les règles assureurs, avec alarme de déclenchement,
- Extincteurs pour attaque immédiate d'un départ de feu. RIA,
- Poteaux incendie privés,
- Voies d'accès largement dimensionnées avec accès pompiers sur les 4 faces du bâtiment.
- Obturation au niveau du réseau eaux pluviales de voiries du site, afin de pouvoir retenir sur le site les eaux d'incendie éventuellement polluées.